



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2949
7 février 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Ce sont les grands patrons qu'il faut censurer!



Moyen-Orient

**Trump veut déporter
les Palestiniens**

page 9

Enseignement

**Moyens toujours
en baisse**

page 5

Nestlé

**Profits
en eaux troubles**

page 7

Leur société

- Budget: austérité programmée 3
- Le PS à la rescousse de Bayrou 3
- Hauts revenus: pas vraiment taxés 3
- Fronde patronale: pas touche à leurs milliards 4
- CMA CGM: un budget et des lois sur mesure 4
- Sanofi: les actionnaires s'engraissent 4
- Crèches privées: Aurore Bergé et ses amis 4
- Éducation nationale: moyens en baisse 5
- Pass culture: crédits gelés, élèves sacrifiés 5
- Collégienne expulsée: la chasse à l'enfant 5
- Logement: toujours plus nombreux à la rue 5
- Office de la biodiversité: une journée de grève réussie 6
- Violences policières: cowboys à Saint-Denis 6
- Mayotte: après le cyclone, risque sanitaire 6
- Nestlé: profits en eaux troubles 7
- Vie chère: les salaires doivent suivre 7
- Hausse du chômage: impossible à cacher 7
- Livret A: au bonheur des banques 7

Dans le monde

- États-Unis: le président contre les travailleurs 8
- L'aide au développement dans le viseur 8
- Profit incendiaire 8
- Gaza: Trump veut déporter les Palestiniens 9
- Unrwa, les conséquences d'une interdiction 9
- Ukraine: Zelensky s'en prend aux internationalistes 10
- Turquie: inflation et répression 10
- La grève des mineurs de Feranes 10
- RDC: les grandes puissances responsables du chaos 11
- Guerre commerciale: l'impasse du protectionnisme 16
- Défense européenne: combien de divisions? 16

Dans les entreprises

- Renault-Sovab 12
- RATP - Ligne 13: la direction recule 12
- Une lettre de FO RATP 12
- Michelin - Cholet et Vannes 13
- Champagne - Reims 13
- Forvia - Méru 14
- ArcelorMittal - Dunkerque 14
- Thales - Brive et Mérignac 14
- Ministères sociaux: une haie d'honneur pour Vautrin 15
- Cnam 15

Agenda

- Fête régionale à Montbéliard 3

C'est le grand patronat qu'il faut censurer et renverser!

Alors que le gouvernement et son budget sont toujours suspendus à un fil, Bernard Arnault, l'industriel du luxe, a lancé un pavé dans la mare en critiquant vertement la politique de Bayrou.

« Aux USA, les impôts vont descendre à 15 %, les ateliers sont subventionnés dans une série d'États [...]. Ici on s'apprête à augmenter de 40 % les impôts des entreprises [...]. Pour pousser à la délocalisation, c'est idéal ! », a-t-il déclaré.

La menace est à peine voilée : si le gouvernement s'obstine à lui faire payer plus d'impôts, l'homme aux 200 milliards, qui emploie 40 000 personnes en France, partira rejoindre le paradis capitaliste américain et son ami Trump.

Cette déclaration a été le coup d'envoi d'une véritable croisade patronale puisque tous les PDG du CAC 40 lui ont emboîté le pas. Ces messieurs, qui ont versé 80 milliards à leurs actionnaires en 2022, 97 milliards en 2023 et près de 100 milliards en 2024, crient au « matraquage fiscal » parce que le gouvernement veut que leurs entreprises payent une surtaxe exceptionnelle pour un total de 8 milliards en 2025 ! On pourrait en rire si ce n'était pas aussi choquant.

Depuis sept ans, Macron a considérablement baissé les impôts des entreprises et des plus riches. Ce faisant, il a creusé les déficits publics. Et maintenant que le gouvernement, coincé par l'ampleur de la dette, demande aux plus riches une minuscule contribution, il reçoit une volée de bois vert. Que les capitalistes sont ingrats vis-à-vis des politiciens qui les servent si bien !

Mais loin de se mettre en colère, Bayrou s'est confondu en excuses. Il a juré qu'il n'abandonnait pas la politique probusiness de Macron et que, dès l'année prochaine, si tant est qu'il soit encore là, il reformera pour bien servir ces messieurs. Leur fortune a doublé ou triplé ces dernières années, il ne faudrait tout de même pas qu'elle stagne !

Ces provocations patronales vont de pair avec une offensive féroce contre les travailleurs. Trois cents plans de suppressions d'emplois sont en cours dans le pays et 250 000 emplois pourraient disparaître. Il faut ajouter à cela la vague de licenciements liée aux 60 000 faillites de plus petites entreprises, étranglées par les plus grosses et par les banques.

« Ce n'est pas de la rapacité, nous y sommes contraints par le manque de compétitivité »,

rabâchent tous les grands patrons. Pour le PDG de Michelin, qui supprime 1 254 emplois en fermant les usines de Cholet et de Vannes, c'est simple : « Il n'est plus compétitif de produire en France » !

Ces pleurnicheurs sont surtout des menteurs. Le patron de Michelin omet par exemple de dire que, malgré ces prétendues difficultés, il engrange, chaque année, deux milliards de profits.

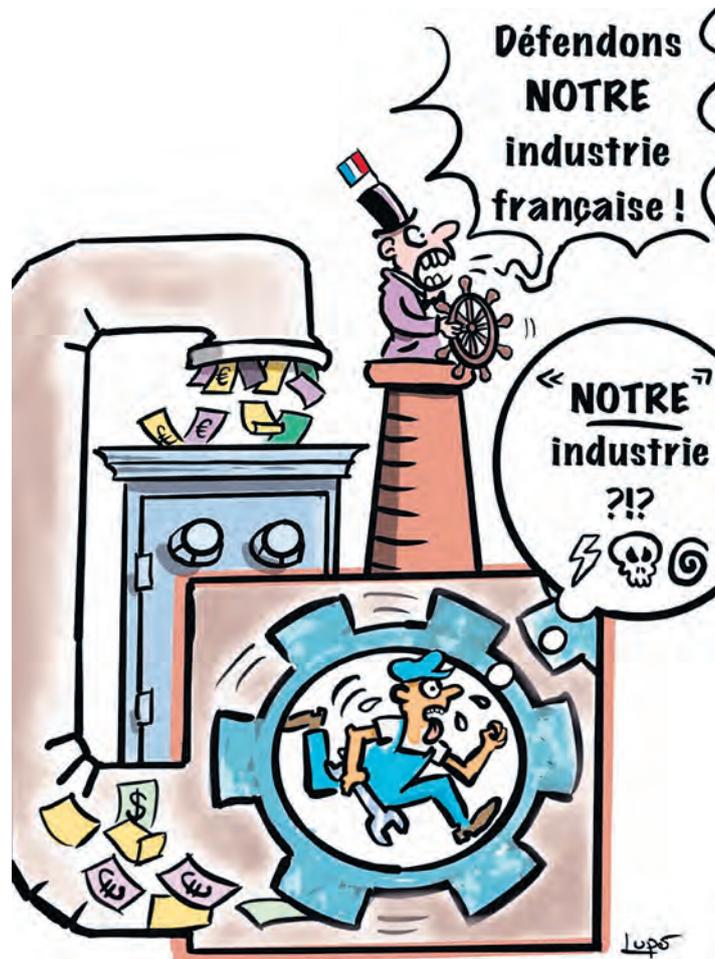
Comme des capitalistes qui se respectent, ils en veulent toujours plus. Dans un contexte de guerre commerciale féroce et face à un Trump déterminé à ce que la grande bourgeoisie américaine se taille la plus grosse part du gâteau, la lutte entre eux est sans pitié. Leur seul moyen pour continuer de jouer dans la cour des grands est de renforcer l'exploitation et d'avoir un gouvernement prêt à tout sacrifier pour leurs affaires.

Quand les patrons parlent de compétitivité, c'est que les coups vont nous tomber dessus. Faire jouer la concurrence entre les travailleurs, d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, d'une usine à l'autre et parfois d'un atelier à l'autre, pour tirer les salaires vers le bas, supprimer des emplois et intensifier l'exploitation, c'est leur source d'enrichissement. Alors, les travailleurs ont tout à perdre dans cette course à la compétitivité.

Tous les partis, de LFI au RN en passant par le PCF, proposent de mener la guerre économique en rendant les coups avec plus de protectionnisme. Mais la question n'est pas de proposer une politique pour que les Arnault, Michelin ou Dassault l'emportent dans la concurrence internationale. C'est au contraire de les empêcher de nous enfoncer dans leur guerre commerciale, destructrice pour les travailleurs et pour toute la société.

S'il y a quelqu'un que les travailleurs ont intérêt à censurer, ce sont les capitalistes, et c'est leur système qu'il faut renverser. Car il est vain de pleurnicher en suppliant le patronat d'être plus solidaire et patriote, comme le font les responsables des organisations syndicales. Et il est tout aussi vain de les conseiller sur la politique industrielle. Le grand patronat fera ce que son argent lui commandera de faire. Et on peut être certains que ce sera contre nous !

Nathalie Arthaud



Budget : austérité programmée

Au-delà des tractations dans les coulisses et des coups de théâtre médiatiques, c'est bien un budget d'attaques antiouvrières qui a été adopté fin janvier par la commission mixte paritaire et qui est en passe de l'être définitivement.

Pour obtenir que les députés du PS ne votent pas la censure, Bayrou a choisi de revenir sur les attaques les plus brutales et spectaculaires que son prédécesseur Barnier avait annoncées. Mais son objectif est le même : réaliser 50 milliards d'euros d'économies.

Pour y parvenir, le gouvernement table sur des coupes claires dans les dépenses.

Si Bayrou a renoncé à ajouter deux jours de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie, il a maintenu la baisse de 10 % des indemnités journalières, avec trois fois

plus d'économies à la clé. Les critères d'accès à l'Aide médicale d'État restent inchangés, mais son budget diminuerait de près de 10 %. Enfin, des mesures annoncées par Barnier figurent sans changement, comme la suppression de la Gipa, prime créée en 2023 pour compenser l'inflation et touchée par 188 000 fonctionnaires, ce qui rapporterait 800 millions d'euros, et le gel du point d'indice, qui détermine le niveau des salaires dans la fonction publique.

En revanche, la surtaxe exceptionnelle sur les grandes entreprises, ainsi que la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus, annoncée initialement pour faire accepter aux travailleurs ces nouveaux sacrifices, voient leur durée réduite de deux à un an. Quant aux dépenses de l'armée, elles continuent leur ascension : + 3,3 milliards d'euros par rapport à l'an dernier.

Bayrou et une partie de ses prétendus opposants à l'Assemblée répètent que la France a besoin d'un budget. Ils justifient ainsi de nouveaux sacrifices imposés aux travailleurs et aux classes populaires pour continuer à alimenter les aides et subventions aux plus grandes entreprises, dont les profits seront à peine écornés par quelques mesures symboliques.

Sacha Kami



Hauts revenus : pas vraiment taxés

Le texte adopté le 30 janvier par la commission mixte paritaire comprend une taxation censée s'appliquer sur les hauts revenus.

Ce dispositif, initialement prévu par Barnier, doit garantir que les plus riches, ceux dont le revenu fiscal de référence dépasse les 250 000 euros pour une personne seule ou 500 000 euros pour un couple, payent au moins 20 % d'impôt. Si ce seuil n'est pas atteint, ils devront verser la différence au fisc.

Après avoir annoncé qu'il ne reprendrait pas cette mesure, Bayrou a donc fait volte-face pour donner un os à ronger au Parti socialiste. Celui-ci s'est empressé de le saisir et a proclamé, rien de moins, que « les patrimoines les

plus démentiels seront enfin taxés. » Ce qui est démentiel, ce sont ces rodomontades des dirigeants socialistes à propos d'une mesure qui ne s'appliquera que pour un an et qui ne rapportera que 2 milliards d'euros aux caisses de l'État, soit uniquement 0,13 % des recettes.

Une note récente de la direction générale des finances publiques apporte un éclairage instructif sur les politiques fiscales menées ces vingt dernières années. On apprend notamment que les revenus des 0,1 % les plus riches, qui ont doublé sur cette période,

ont vu leur taux d'imposition moyen diminuer de 3,6 points, alors qu'il a augmenté de 0,2 points en moyenne pour l'ensemble de la population.

Ce n'est pas cette taxation qui inversera la tendance générale, car les plus riches ont de très nombreux moyens d'échapper à l'impôt. Ils peuvent compter sur leurs avocats fiscalistes pour y avoir recours. Cette mesure ne vise qu'à tenter de faire croire que « les efforts demandés sont partagés par tous » comme le répètent les ministres. Il n'y a vraiment que les députés socialistes pour faire semblant d'y croire...

David Mencas

Le PS à la rescousse de Bayrou

En refusant de voter la motion de censure de LFI, les députés du PS allaient permettre à Bayrou de faire adopter les budgets de l'État et de la Sécurité sociale sans que son gouvernement soit renversé.

Bayrou n'a fait aucune concession sérieuse aux demandes du PS, et son budget est tout autant un budget d'austérité que celui qu'avait présenté Barnier. Mais les députés du PS, pas encore remis de leur audace d'avoir fait chuter le précédent gouvernement, tenaient visiblement trop à se montrer responsables pour renouveler leur geste.

Pour se justifier, ils ont invoqué les inquiétudes « des maires, des élus et des responsables associatifs redoutant de perdre leurs budgets » ou celles des millions de foyers aux revenus modestes qui auraient pu devenir imposables en l'absence d'un budget remontant les seuils d'imposition. Mais c'est d'abord à la bourgeoisie, grande ou petite, qui mène depuis des semaines une campagne contre les politiques « hors sol » ou « irresponsables », accusés d'entretenir l'instabilité politique, que le PS voulait montrer son sens des responsabilités.

En titrant le 4 février « Précieux feu vert du PS au Budget », le journal *Les Échos* a donné une indication du soulagement des milieux patronaux devant ce geste qui donne quelques semaines de répit au gouvernement Bayrou. Même si celui-ci reste sans majorité, il pourra gérer les affaires courantes de la bourgeoisie française, défendre ses intérêts face à ses concurrents étrangers, arbitrer entre les différents secteurs et prendre tous les décrets exigés par les Nestlé, Lactalis

ou autres Tefal.

Pour tenter de se laver les mains de ce soutien au gouvernement et montrer qu'il reste dans l'opposition, le PS a dit qu'il déposerait une motion de censure, calibrée pour que le RN ne la vote pas, contre les propos de Bayrou dénonçant « la submersion migratoire ». Les députés LFI, écologistes et PCF, alliés et concurrents du PS, ont bien sûr moqué cette « motion balle à blanc » et crié à la trahison. Mais faire mine de s'indigner que les députés François Hollande, ex-président de la république ou Aurélien Rousseau, ex-ministre de Macron, ayant participé à l'élaboration de la dernière réforme des retraites, élus grâce au NFP, soient prêts à sauver le gouvernement Bayrou, c'est se moquer du monde. Tous les députés du NFP, sans exception, ont en fait exactement le même respect des institutions, des prérogatives du parlement et de l'ordre social. Et ils peuvent d'autant plus se permettre de voter la censure contre Bayrou que le renoncement du PS, comme d'ailleurs celui du RN dès le lendemain, au nom du même « sens des responsabilités », rend cette censure tout aussi « balle à blanc ».

Pour combattre l'austérité budgétaire et les attaques antiouvrières du gouvernement, les travailleurs n'ont rien à attendre de ces tartuffes parlementaires et ne peuvent compter que sur leur propre mobilisation.

Xavier Lachau

Fête régionale

Montbéliard

Samedi 22 février
à partir de 15 heures

à 18 heures : débat avec
Nathalie Arthaud

La Roselière
(Champ de foire)



Fronde patronale : pas touche à leurs milliards

Le 28 janvier, Bernard Arnault a tiré la première salve d'un tir de barrage patronal contre l'impôt qui étranglerait l'entreprise. Patrick Martin, le président du Medef, a ensuite renchéri en déclarant sur les ondes de RTL : « *L'incompréhension tourne à la colère* ».

Le Figaro a ensuite ouvert ses colonnes à l'indignation de grands patrons, comme celui de Michelin, Florent Menegaux, s'étranglant : « *Comment voulez-vous être compétitif ? Ce n'est pas possible.* » Tous les principaux médias ont abondamment relayé cette

propagande patronale. La mesure fiscale prévue dans le projet de budget Bayrou pour une année – au lieu de deux dans feu le budget Barnier – les égratigne pourtant à peine. Les entreprises qui réalisent plus de 3 milliards de chiffre d'affaires seraient mises à contribution

pour un total de 8 milliards d'euros. Pour LVMH, qui annonce 12,5 milliards de bénéfices en 2024, ce serait autour de 800 millions d'euros qui seraient versés en plus au fisc. Pas de quoi mettre Arnault sur la paille.

Le patronat ment quand il prétend être étranglé par les impôts. En réalité, ceux-ci ont baissé d'environ 30 milliards d'euros entre 2017 et 2023. En outre, ce que ces entreprises donnent d'une main aux impôts, elles le reçoivent d'une autre par des aides d'État. Ainsi, Michelin a profité en 2024 d'un total estimé à 50,4 millions d'euros uniquement en allègements et réductions d'impôts divers.

Mais le grand patronat sait qu'en tapant du poing sur la table, il est assuré d'avoir l'oreille des gouvernants avec de nouveaux cadeaux à la clé. Ainsi Bayrou, dans *La Tribune* du dimanche 2 février, l'a assuré de sa compréhension : « *J'entends l'inquiétude du monde économique. Cet agacement est juste.* »

Le grand patronat est riche à milliards mais il en veut encore plus, et il est sûr d'avoir l'appui du gouvernement, ce dont en fait il n'a jamais douté.

Boris Savin



Crèches privées : Aurore Bergé et ses amis

Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les hommes et les femmes, est visée par une enquête de la Cour de Justice de la République pour faux témoignage devant une commission d'enquête parlementaire, en avril 2024.

Lors de cette enquête sur le fonctionnement des crèches, Aurore Bergé était interrogée sur ses liens supposés avec Elsa Hervy, déléguée générale de la Fédération française des entreprises de crèches. Sa réponse avait été : « *Je n'échange pas régulièrement, je n'ai pas d'amitié et je n'ai encore moins d'intérêts. Je le redis sous serment, je n'ai jamais de ma vie rencontré Elsa Hervy dans un cadre personnel et intime.* »

Mais en septembre 2024, le journaliste Victor Castanet publiait un

livre-enquête qui dénonçait les profits colossaux des crèches privées, réalisés en détournant, avec la complicité de l'État, l'argent public censé aider les parents à financer la garde de leurs enfants. À cela s'ajoutaient les économies faites sur le bien-être des bébés, sur le chauffage, la nourriture, et en réduisant au minimum le personnel. Le livre mettait en cause le rôle d'Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles en 2023 dans le gouvernement d'Élisabeth Borne, qui aurait selon lui passé un « *pacte*

de non-agression » avec Elsa Hervy et les crèches privées. La ministre avait alors attaqué le journaliste en diffamation. Mais en réponse, il avait publié un échange de mails d'Aurore Bergé avec sa directrice de cabinet, dans lequel elle parlait d'Elsa Hervy comme d'une « *copine* », ajoutant : « *Elle sera très aidante pour moi.* »

La Cour de Justice de la République décidera de condamner ou non la ministre pour faux témoignage. Ce qui est certain, c'est que l'État a aidé les patrons des groupes de crèches privées à faire de gros profits en siphonnant l'argent public, et il continue de le faire.

Hélène Comte



CMA CGM : un budget et des lois sur mesure

À l'automne dernier, lorsque sénateurs, députés et ministres successifs ont commencé à parler de combattre le déficit budgétaire, certains ont posé la question de la niche fiscale par trop favorable aux armateurs.

Les compagnies maritimes françaises ne sont en effet pas soumises à l'impôt sur les sociétés, au taux théorique de 27,5 % des bénéfices, mais à une taxe dite au tonnage. Cela veut dire qu'elles sont imposées sur les capacités de leurs navires et pas sur leurs bénéfices. Or, ceux des grandes compagnies, en particulier de la française CGA CGM, ont explosé ces dernières années du fait de leur situation de monopole sur le commerce international. En 2022, par exemple, le bénéfice de la CMA CGM était de 23 milliards d'euros. Cette même année, la Cour des comptes estimait que la taxation au tonnage avait permis de diminuer l'impôt des armateurs, et avant tout du plus gros d'entre eux, de 5 milliards d'euros.

Des députés de tout bord, RN, LR, NFP, avaient à l'automne proposé diverses façons de réduire ou

de supprimer cet avantage qu'ils qualifiaient d'indu, de scandaleux voire d'immoral. Le résultat est nul puisque le budget présenté le 3 février, déjà adopté par le Sénat et en passe de l'être par l'Assemblée, maintient la taxe au tonnage, dans le silence ou même avec l'approbation des vertueux orateurs de septembre.

La CMA CGM continuera donc à être imposée au taux effectif de 2 % (calcul de l'Assemblée nationale), c'est-à-dire cinq fois moins que ses salariés de droit français. Moyennant quoi son PDG et propriétaire, Rodolphe Saadé, désormais multimilliardaire, est prêt à faire un « geste patriotique » : il a accepté la surtaxe exceptionnelle de 12 % sur les bénéfices de 2025, soit quelques centaines de millions d'euros, de bonne grâce paraît-il. Quelle générosité !

Paul Galois

Sanofi : les actionnaires s'engraissent

Sanofi a annoncé le 30 janvier le rachat d'une partie (2,3 %) de ses actions auprès de L'Oréal, qui participe à son capital depuis des décennies. Le géant de l'industrie pharmaceutique rachète ainsi à celui de la cosmétique près de 30 millions d'actions au prix d'un peu plus de 100 euros chacune, soit 3 milliards d'euros...

Tout cela pour quoi faire ? « *Afin de créer durablement de la valeur pour les actionnaires* », garantit le directeur financier. En effet, les actions

ont été achetées pour être détruites et la date de leur destruction est même fixée au plus tard le 25 avril 2025. Dès lors, la valeur de chaque action restante augmentera ainsi que, et c'est l'essentiel, le dividende allant avec.

Les actionnaires peuvent se frotter la panse : aussi longtemps que le gâteau des profits augmente et que le nombre de parts diminue, chaque part est plus grosse et les rassasie d'autant mieux !

Sophie Gargan

Éducation nationale : **moyens en baisse**

Les 4 000 suppressions de postes à l'Éducation nationale, prévues par le budget Barnier, ont finalement été annulées. Mais cela ne signifie pas pour autant que les postes seront pourvus.

Une enquête du syndicat des chefs d'établissement SNPDEN-UNSA, publiée vendredi 31 janvier, conclut que seuls 10 % des collèges et lycées auraient leur personnel complet. Dans la moitié des établissements, il manque un professeur depuis plus de quinze jours,

mais dans 16 % des cas, le poste est vacant depuis septembre. Et il manque aussi des AESH, des infirmières scolaires, des assistantes sociales, des surveillants, des CPE, et même des proviseurs. La non-suppression des 4 000 postes prévus ne signifie donc vraiment pas

qu'il y aura le personnel nécessaire pour encadrer correctement les élèves à la rentrée prochaine, pas plus que les années précédentes.

Si le gouvernement a renoncé à supprimer 4 000 postes, il n'a pas renoncé aux 50 millions d'économies qu'il en attendait. Ce sont donc d'autres dépenses qui seront sabrées. Plusieurs académies ont décidé, fin 2024, de ne pas

renouveler les contrats de nombreux enseignants, avant que le ministère ne fasse revenir les rectorats sur leur décision. D'autre part, les baisses de crédit des collectivités locales affectent elles aussi les conditions d'enseignement. Elles vont entraîner des restrictions des budgets de chauffage, de cantine, d'entretien des locaux, d'achat de matériel scolaire.

C'est bien un budget d'austérité que vont subir en premier lieu les enfants des quartiers populaires, où les établissements scolaires sont déjà les plus dégradés, où il fait souvent froid dans les classes car le chauffage fonctionne au minimum, et où les enseignants absents sont de moins en moins souvent remplacés.

Hélène Comte

Pass culture : **crédits gelés, élèves sacrifiés**

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé jeudi 30 janvier le gel jusqu'à la fin de l'année scolaire de la part collective du Pass Culture, utilisé par les lycées et collèges pour mener des projets culturels.

Mis en place en 2021, le Pass Culture comporte une partie individuelle, un crédit avec lequel les jeunes peuvent acheter des livres, des places de spectacles, et une partie collective, qui permet aux établissements scolaires de financer des visites de musées, des sorties au théâtre, des interventions d'artistes... De nombreux enseignants établissent ces projets longtemps à l'avance, et leur financement est un casse-tête, car les budgets des établissements ne permettent qu'un fonctionnement minimal. Beaucoup d'entre eux risquent ainsi de se retrouver remis en cause, voire immédiatement suspendus.

Cherchant à faire des économies, le gouvernement a diminué l'enveloppe dédiée à la culture : crédit

de 97 millions d'euros en 2024, le Pass Culture ne bénéficie plus que de 72 millions pour 2025, dont 40 millions étaient déjà engagés fin janvier.

Du côté des artistes et du milieu culturel, la coupe budgétaire aura également

d'importantes conséquences, nombre d'entre eux vivant en partie des interventions en milieu scolaire. Quant aux élèves, ceux issus de milieu populaire seront les plus touchés, car ces projets scolaires, brutalement remis en cause par le gouvernement, leur offrent la possibilité, souvent la seule, d'aller au théâtre, au cinéma, de s'essayer à la danse ou à la musique.

Camille Paglieri



Logement : **toujours plus nombreux à la rue**

Le 30^e rapport annuel de la FLD, la Fondation pour le logement des défavorisés, rendu public le 4 février, dénonce l'aggravation générale de l'accès au logement.

Dans le secteur privé de l'immobilier, dominé par les spéculateurs et les géants du BTP, les loyers sont inaccessibles pour beaucoup dans les classes populaires.

Du côté public aussi, la production et les attributions de logements sociaux sont à leur plus bas niveau. En 2023, 2,6 millions de ménages étaient en attente

d'un logement social. Dans tous les cas, pour un nombre croissant de familles qui voient leurs revenus chuter du fait d'un licenciement ou d'un salaire insuffisant, payer le loyer devient de plus en plus difficile, même quand il s'agit d'un loyer de logement HLM. Le nombre de familles expulsées augmente : en 2023, elles ont

été plus de 21 500, presque deux fois plus qu'en 2021. Et le nombre de personnes qui finissent à la rue suit la même courbe : 350 000 seraient aujourd'hui sans domicile fixe, un nombre deux fois plus élevé qu'en 2012. Selon les associations d'aide aux sans-abri, cela est même sans doute bien en dessous de la réalité. Et en hiver, être à la rue peut signifier la mort.

Parmi ces sans domicile fixe, on compte un grand nombre d'enfants. Tous les

soirs, 2 000 enfants sur les 5 000 à 8 000 sans-abri se retrouvent à la rue car l'hébergement d'urgence, le 115, n'a rien à leur proposer. Dans l'agglomération lyonnaise, 400 enfants dorment à la rue, dont plus de 200 dans la ville de Lyon. Le chiffre est en hausse de 20 à 30 % par rapport à 2024, et il a été multiplié par six par rapport à 2022, rien que pour la ville de Lyon.

Dans cette société capitaliste, on ne produit que ce qui rapporte. La

construction de logements corrects et à loyers modérés ne rapporte pas, et en tout cas, pas suffisamment. C'est pourquoi elle a longtemps été laissée à l'initiative de l'État, qui, toutes ces dernières années, s'en est désengagé progressivement. Loger décemment toute la population ne sera vraiment possible que dans une société basée sur les intérêts de la collectivité et non dominée par l'argent et les lois de la propriété privée.

Aline Retesse

Collégienne expulsée : **la chasse à l'enfant**

Le 22 janvier, des gendarmes sont entrés dans un collège de Maizières-lès-Metz, en Moselle, pour arrêter une collégienne burkinabée de 3^e, et l'expulser ensuite vers la Belgique avec sa mère et son petit frère.

Cette intrusion a provoqué un émoi au sein de l'établissement et même au-delà. En effet, depuis 2013, une circulaire interdit aux forces de police de pénétrer dans les établissements scolaires pour arrêter des élèves en situation irrégulière. Le commandant de gendarmerie a prétendu que l'unité qui est intervenue n'était pas au courant de cette circulaire. Apparemment, nul n'est censé ignorer la loi... sauf ses représentants !

Le 30 janvier, une manifestation a réuni environ 200 personnes, enseignants, parents d'élèves, syndicats, militants associatifs et politiques, pour dénoncer les faits,

et surtout éviter qu'ils se reproduisent. Les réactions ont débordé bien au-delà de Metz, obligeant la ministre de l'Éducation, Elisabeth Borne, à intervenir pour rappeler que la police n'avait pas à intervenir dans le cadre scolaire.

Mais si le ministère comme la gendarmerie reconnaissent l'erreur, elle n'en est pas moins significative du climat politique actuel, où les étrangers sont assimilés à des délinquants, où les politiciens de tous bords se répandent en propos xénophobes. Quant aux gendarmes, comment croire qu'ils seront sanctionnés pour cette « erreur » ?

C. P.

Office de la biodiversité : un métier dangereux

En réaction aux attaques répétées qu'ils subissent depuis des mois de la part de certains syndicats agricoles et du gouvernement, les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) étaient massivement en grève vendredi 31 janvier.

Les 3 000 agents de l'OFB sont chargés de l'application du Code de l'environnement, notamment pour l'usage des pesticides, la préservation des haies et le respect des arrêtés sécheresse. Parmi eux, 1 700 sont des inspecteurs qui ont un statut d'officier de police judiciaire et sont donc armés.

Or, au cours de l'année 2024, près de 70 sites de l'OFB ont été ciblés par des manifestations d'agriculteurs. « Une voiture de l'OFB

qui entre dans une exploitation sera brûlée sur place », a déclaré en janvier le secrétaire général de la Coordination rurale. Suite à cette provocation, les agents de l'OFB se sont mis en droit de retrait. Depuis le 17 janvier, ils ont cessé les contrôles sur le terrain, et la journée de grève du 31 janvier a été suivie par quasiment tous les agents.

Ils n'ont aucun soutien à attendre du gouvernement, qui s'aligne au contraire

sur les exigences des organisations d'agriculteurs. En janvier 2024, sous la pression des manifestations, le gouvernement de Gabriel Attal avait déjà ordonné une limitation des contrôles, qui ont diminué de 68 % sur les six premiers mois de l'année par rapport à 2023. En décembre, la ministre de l'Agriculture leur a imposé de cacher leur arme pendant les contrôles et Bayrou lui-même, dans sa déclaration de politique générale, a déclaré que venir faire des inspections avec une arme à la ceinture était « une humiliation » pour les agriculteurs. L'OFB manque déjà de moyens, 1 % seulement des

Violences policières : cowboys à Saint-Denis

Samedi 25 janvier, Salim Dabo, un jeune responsable dans le milieu associatif de Saint-Denis a été une fois de plus arrêté. Depuis des années, il est systématiquement harcelé par la police.



Saint-Denis, le 25 janvier.

Alors qu'il organisait dans le quartier de La Plaine une maraude avec distribution de nourriture, des policiers ont violemment interpellé Salim, ont gazé son frère, sont passés devant son domicile, baisant le carreau du car de police pour montrer ostensiblement à son père qu'ils le frappaient. Peu après, un rassemblement pour demander sa libération s'est tenu devant le commissariat central.

Cette nouvelle arrestation a suscité l'indignation et une mobilisation des habitants du quartier de La Plaine. Ils se sont réunis le mardi suivant pour s'organiser face à ces violences policières qui sont fréquentes : la veille, dans

la cité Allende, des groupes de jeunes ont été contrôlés quatre fois par deux brigades différentes. Un jeune, qui a eu l'outrecuidance de demander aux policiers pourquoi ils le contrôlaient et n'avaient pas leur matricule, a été frappé.

Ce même jour, devant la terrasse d'un café très fréquenté du centre-ville, six policiers en civil sans brassard sont intervenus violemment contre une personne. Des témoins se sont rassemblés et un des policiers a saisi un vélo, faisant mine de frapper la foule, saisissant le téléphone d'une personne qui filmait et effaçant ensuite la vidéo. Les policiers ont terminé leur intervention en envoyant une grenade de

désencerclement sur la terrasse où se trouvaient aussi des enfants !

Lors de la réunion contre les violences policières, qui a rassemblé 30 personnes, les jeunes et les mères de famille ont dénoncé l'acharnement de quelques policiers bien identifiés au commissariat de La Plaine qui se comportent en intouchables. Adeptes des idées d'extrême droite, ils qualifient les jeunes de communistes et n'ont pas hésité récemment à menacer des mères de famille avec des armes à feu ou à mettre en garde à vue le petit frère de Salim qui a dix ans.

Les mères ont décrit un climat insupportable : lorsque leurs enfants sortent, elles s'inquiètent, font pression pour qu'ils restent à la maison. Elles ne travaillent plus que pour payer les amendes qu'elles reçoivent régulièrement depuis le Covid, l'une d'elles en ayant accumulé pour 10 000 euros !

L'organisation d'une manifestation vers le commissariat a été décidée, et le Collectif contre les violences policières, qui était apparu il y a quatre ans après la mort d'un jeune, relancé. Tous sont conscients que face aux intimidations et à la violence policière il faut faire front.

Correspondant LO



FRANÇOIS TONNEAU

exploitations étant contrôlées chaque année, mais le budget 2025 prévoit une baisse de dotation de 28 millions d'euros et la suppression de 25 postes.

Les syndicats agricoles et le gouvernement justifient ces pressions et restrictions par les difficultés des petits exploitants. Mais l'allègement des normes et contrôles ne sauvera pas ceux qui sont étranglés par les fournisseurs, les banques ou encore les centrales d'achat de produits alimentaires. Il profitera aux gros exploitants qui cherchent à gagner des

parts de marché quelles que soient les conséquences de leurs pratiques sur l'environnement et sur la santé des travailleurs de la terre, ainsi qu'aux entreprises de production de pesticides. Et au passage, le gouvernement flatte les préjugés antifonctionnaires et antiécologie pour mieux masquer son incapacité à garantir son revenu décent à tous les agriculteurs.

Par leur mobilisation réussie, les agents de l'OFB ont montré leur refus de faire les frais de ces calculs.

Claire Dunois

Mayotte : après le cyclone, risque sanitaire

Dans les trois quarts de l'île de Mayotte, hors du chef-lieu Mamoudzou, les rayons des magasins sont quasi vides, en particulier en ce qui concerne l'eau.

Malgré le prétendu blocage des prix des denrées de première nécessité décrété par le gouvernement depuis le 19 décembre, le pack de six bouteilles d'eau est vendu entre 9 et 12 euros alors qu'en temps ordinaire il est déjà à 4 euros.

La majorité des dizaines de milliers de personnes sinistrées suite au passage du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi, n'a de toute façon pas les moyens de payer un tel prix pour s'abreuver. Elle en est réduite à faire la queue pendant des heures devant les fontaines publiques pour récupérer une eau qui n'est pas potable, ou pire encore, à

utiliser l'eau polluée des cours d'eau avec le risque bien réel d'attraper des maladies hydriques tels que le choléra, la fièvre typhoïde ou des gastro-entérites. Et ce n'est pas un simple risque puisque le nombre des passages dans les centres médicaux de référence pour troubles digestifs a explosé.

Le grossier mensonge sur la distribution de l'eau qui serait rétablie dans tous les quartiers n'étouffe pas ceux qui le colportent, Valls et Borne, de passage dans l'île. C'est juste leur mépris profond pour les plus pauvres qui éclate au grand jour.

Charlotte Dauphin

Nestlé : profits en eaux troubles

Les résultats financiers de Nestlé ne sont pas encore publiés pour l'année 2024. Mais en attendant, l'accumulation de scandales récemment dévoilés a mis la multinationale à la une.

Après celui des pizzas Buitoni, celui des fraudes multiples sur les eaux minérales, fin janvier, l'association AC anticorruption a annoncé que Nestlé serait jugé en mai pour abandon illégal de déchets et entretien d'une décharge sauvage dans les Vosges. L'entreprise est accusée d'avoir abandonné illégalement plus de 360 000 mètres cubes de bouteilles d'eau en verre et en plastique à Contrexéville et à Saint-Ouen-lès-Parey entre 2021 et 2024. Il lui est aussi reproché d'avoir abandonné des tonnes de carcasses de véhicules, gravats et plastiques qui ont contaminé les eaux environnantes. Malgré la « dégradation substantielle de l'environnement » invoquée par le tribunal dans son avis d'audience, il aura fallu attendre trois ans avant que Nestlé soit poursuivi.

À peine quelques jours plus tard, le 4 février, des journalistes du *Monde* et de Radio France ont rappelé, à la suite de ceux de Mediapart, que Nestlé continuait sciemment à commercialiser ses eaux minérales dites naturelles bien qu'elles soient traitées par des

procédés de désinfection et de filtration proscrits par les autorités sanitaires et de la répression des fraudes. Le mea culpa soigneusement orchestré par ses dirigeants il y a quelques mois a permis à Nestlé d'éviter un procès au prix d'une amende de 2 millions d'euros, et de poursuivre ses livraisons d'eau, y compris pour certaines d'entre elles sans la précision « eau minérale naturelle » et sous une marque quelque peu différente.

Mais surtout, l'investigation des journalistes a montré l'existence de relations datant de 2021 entre les plus hauts sommets de l'État et des lobbyistes travaillant pour Nestlé, afin que la firme puisse poursuivre son très rentable commerce d'eau en bouteilles, en passant outre la réglementation. Des notes de conclusion inquiétantes et des alertes venant des autorités de santé ont été laissées en sommeil et ignorées au sommet des ministères, moyennant quoi la tromperie sur la qualité de l'eau vendue s'est perpétuée au vu et au su des ministres et de Macron.

La pression du lobby a même été qualifiée de

« chantage » par la direction générale de la Santé en janvier 2023 quand les autorités dites compétentes ont permis à Nestlé de contourner la réglementation, en faisant évoluer les normes malgré le réel risque sanitaire. À l'époque, Nestlé avait menacé de durcir son plan de suppressions d'emplois dans les Vosges si le procédé de microfiltration de l'eau pompée au moyen de filtres d'un diamètre de 0,2 micron (inférieur à la norme officielle de 0,8 micron) n'était pas autorisé. Cette filtration à 0,2 micron introduit une « fausse sécurisation » et peut « exposer les consommateurs à un risque sanitaire en lien avec l'ingestion de virus », écrivait l'Anses en 2022.

Interrogés par les journalistes lors de cette enquête, ni Macron, ni les directeurs de cabinet de Borne, de Le Maire, de Pannier-Runacher, de Braun, encore moins les ministres, ne se souviennent de quelque alerte que ce soit. Quant au géant capitaliste Nestlé, avec ses 12 milliards d'euros de bénéfices en 2023, malgré un chiffre d'affaires en repli, il montre qui tire les ficelles dans cette société.

David Mencas



Vie chère : les salaires doivent suivre

Il ne se passe pas un jour sans qu'on lise, entende ou voie dans les médias évoquer une prétendue baisse de l'inflation. On entend même affirmer que les salaires augmenteraient aujourd'hui plus vite que les prix.

Mais les prix continuent bien d'augmenter. Et cela, après une hausse de plus de 22 % sur les trois années précédentes. Elle a touché l'ensemble des prix, et plus particulièrement ceux des produits alimentaires et d'hygiène, de l'énergie et bien sûr des loyers. Tous ces prix ne vont certainement pas baisser. Au contraire, les prix de produits de base tels que le beurre, le café, le cacao, ou l'huile d'olive continuent même de s'envoler. Ce qui se négocie actuellement entre industriels et distributeurs, ce ne sont pas des baisses de prix, mais bien des hausses sur lesquelles les deux parties devront s'entendre pour les imposer aux consommateurs.

Le patron des supermarchés Leclerc, qui se complait dans le rôle de défenseur des intérêts des consommateurs, a affirmé récemment sur une chaîne de télévision sa détermination à « aller chercher des baisses », dénonçant cette inflation qui « est dans la poche de quelqu'un ». De quelques-uns plutôt. Ces quelques-uns, ce sont les gros industriels, avec qui Leclerc et ses congénères

affirment chaque année engager un bras de fer pour fixer les prix. Mais ce sont aussi ces rois du commerce, ces propriétaires de chaînes de magasins et de centrales d'achat à dimension internationale qui déterminent au final les prix dans les rayons.

Certes, les chiffres d'affaires des hypers et des supermarchés ont connu, pour la première fois en dix ans, une légère baisse en 2024. Mais ils continuent à assurer la fortune de leurs richissimes actionnaires. Et même si c'est dans les hypers que les ventes ont baissé le plus, 2,8 % en volume, les 294 hypers et supermarchés du groupe Casino ont été très rapidement rachetés par trois de ses concurrents, Intermarché, Auchan et Carrefour. Les coffres sont pleins et les affaires continuent.

Les travailleurs ne peuvent compter sur aucune baisse de prix des produits dans la grande distribution. Ils doivent par contre compter sur leurs propres forces pour imposer les augmentations de salaire dont ils ont besoin pour vivre.

Philippe Logier



L'usine d'embouteillage Perrier de Vergèze.

Hausse du chômage : impossible à cacher

L'Association de garantie des salaires (AGS) a divulgué des chiffres montrant l'augmentation importante des faillites d'entreprises.

L'AGS verse, dans certains cas, des salaires de secours aux travailleurs dont l'entreprise a fait faillite en évitant que le patron ait à

payer ses employés jusqu'à ce qu'ils puissent toucher les indemnités-chômage.

En 2024 l'AGS a indemnisé 250 000 salariés, 20 % de plus qu'en 2023. Ces chiffres patronaux indiquent un bilan catastrophique pour les travailleurs.

L. D.

Livret A : au bonheur des banques

Le gouvernement a annoncé que les livrets réglementés – le livret A, le Plan d'épargne logement, et le Livret de développement durable et solidaire – verraient leur taux baisser à partir du 1^{er} février. Les petits épargnants vont y perdre, mais les

banques se frottent les mains.

Concrètement, la mesure signifie que les banques paieront moins de taux d'intérêt aux détenteurs de ces livrets, principalement les milieux populaires, avec des revenus modestes.

En réduisant le taux du livret A de 3 à 2,4 %, et celui du PEL de 4 à 3,5 %, les banques comptent ainsi améliorer leurs marges, puisqu'elles prévoient une économie de 1,6 milliard d'euros, au détriment des épargnants.

C. P.

États-Unis : le président contre les travailleurs

En promettant d'envoyer sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, jusqu'à 30 000 migrants en situation irrégulière, en multipliant les critères de détention des sans-papiers, Trump mène tambour battant une campagne contre les immigrés.

Le Républicain qui promettait de « renvoyer des millions et des millions d'étrangers criminels là d'où ils viennent » a rapidement

organisé quelques opérations de rafles qui ont mobilisé police et agences fédérales, sous l'œil des caméras et avec diffusion en direct sur les

réseaux pro-Trump.

Avec moins de gesticulations, le président Démocrate Obama avait expulsé, entre 2008 et 2012, hors des États-Unis et chaque jour, bien plus de travailleurs immigrés que Trump durant son premier mandat. Mais Trump vise bien plus ouvertement à diviser la classe ouvrière, dans ce pays où environ 45 millions d'habitants sont nés à l'étranger, dont près de la moitié n'ont pas la nationalité américaine et un quart n'ont pas de papiers. Dans les quartiers où ils vivent, les rues se vident et des familles n'osent plus envoyer leurs enfants à l'école de peur d'être séparés en cas d'expulsion.

Trump accuse régulièrement les travailleurs immigrés d'être des criminels, des meurtriers, des trafiquants de drogue et de manger les animaux domestiques... Il fait diversion, pour dédouaner le grand patronat

pourtant responsable des licenciements et des bas salaires laminés par l'inflation. Il veut aussi flatter la partie de la classe ouvrière qui a voté pour lui, en affirmant la protéger... contre l'autre partie. Il installe parmi les travailleurs une division, en en désignant une fraction comme l'ennemie de l'autre.

Avec son sens de classe, Trump ne s'en prend évidemment pas à tous les étrangers. Le Français Bernard Arnault et ses 200 milliards de dollars étaient invités à la cérémonie d'investiture du président américain. Entre milliardaires, pas de frontières...

Les immigrés ne sont pas les seuls travailleurs dans le collimateur de Trump. Avec son compère Musk, il veut pousser un nombre significatif de fonctionnaires à la démission. Il s'agit certes de mettre au pas les hauts fonctionnaires qui penchent du côté des démocrates et qui

pourraient ne pas appliquer avec zèle les ordres de la nouvelle administration. Mais l'objectif est aussi de faire des économies sur le budget de fonctionnement de l'État fédéral en poussant des employés vers la porte, par centaines de milliers si possible. Renvoyer tous les salariés et n'en réembaucher qu'une partie à des conditions salariales inférieures est une pratique des grandes entreprises américaines, que les milliardaires au pouvoir à Washington veulent appliquer à une partie de l'État.

Musk proclame qu'ainsi il économisera 1 000 milliards de dollars par an. Chiffre fantaisiste, qui toutefois se trouve être du même ordre que celui que l'État dépense pour son armée. Mais pour le président il n'est pas question de couper dans les moyens militaires de l'impérialisme américain.

Lucas Pizet



Manifestation contre les menaces d'expulsions massives.

L'aide au développement dans le viseur

Donald Trump a ordonné la suspension pour trois mois de tous les programmes d'aide internationale des États-Unis, à l'exception de l'aide alimentaire d'urgence, de celles susceptibles de sauver des vies, et évidemment de l'assistance militaire destinée à Israël et à l'Égypte.

L'agence américaine pour le développement international (USAID) a donc été brutalement fermée, ses employés mis en congé administratif dès le samedi 1^{er} février. Trump a aussi signé un décret pour que les États-Unis se retirent au 22 janvier 2026 de l'OMS (l'Organisation mondiale de la Santé) et qu'ils cessent dès maintenant toute collaboration, alors qu'ils contribuent à 18 % du budget de cet organisme onusien.

Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, justifie la fermeture de l'USAID par ces mots : « Nous devons nous assurer que cela correspond à notre intérêt national. » De son côté, Musk la traite de « nid de vipères de marxistes radicaux de gauche qui détestent l'Amérique ». Trump accuse : « L'OMS nous a escroqués. » Derrière des décisions unilatérales, il y a donc une opération de communication vis-à-vis des électeurs trumpistes, une volonté de mise au pas des fonctionnaires qui

ont l'aide en charge, ainsi que des ONG impliquées.

Comme cela a déjà été le cas les jours suivant les annonces de Trump, plusieurs revirements sont possibles mais la panique s'est emparée des organismes internationaux ou des ONG, qui hésitent à critiquer les décisions américaines pour tenter d'échapper aux foudres du président. Les États-Unis sont effectivement les premiers contributeurs de l'aide au développement. Mais ramené au revenu national brut, leurs 64 milliards en représentent 0,24 %, le même pourcentage que celui consacré par l'Espagne ou la Tchéquie. En 2023, les Nations unies avaient fixé comme objectif aux pays donateurs qu'ils consacrent 0,7 % de leur revenu national brut à ces aides. Seuls cinq pays ont dépassé ce pourcentage. Et pour l'année 2025, la plupart des pays européens ont déjà revu à la baisse leur contribution.

Cette aide, présentée comme altruiste, est loin de l'être. Les sommes prêtées ou données sont utilisées pour des programmes très divers et souvent assorties de clauses visant à utiliser les marchandises ou les entreprises des pays donateurs. Les aides sont ainsi un moyen d'influencer la politique des pays concernés, d'orienter leurs choix économiques et de financer des moyens militaires, voire des guerres. C'est le cas depuis le début de leur déploiement dans le contexte de la guerre froide, en particulier de la part des États-Unis, et pour assurer leur domination. Cependant, une partie des moyens de l'OMS



Manifestation contre la fermeture d'USAID, le 3 février.

et de l'aide publique au développement contribue aussi à soulager les populations à qui ils s'adressent. Ils permettent d'employer des dizaines de milliers de salariés qui en vivent. Leur baisse drastique serait une catastrophe.

Présenter ces aides comme étant une contribution des pays riches pour assurer le

progrès des populations qui subissent l'impérialisme est une escroquerie. Mais le gouvernement américain se sert de cette légende pour détourner contre d'autres le mécontentement d'une partie de son électorat et imposer ses choix à ses partenaires et ses fonctionnaires.

Inès Rabah

Profit incendiaire

On en sait plus sur les causes d'un des mégafeux qui a dévasté la région de Los Angeles du 7 au 31 janvier, tuant 17 personnes et détruisant 9 400 bâtiments. À l'origine, une surcharge de courant dans une tour électrique a produit les étincelles qui ont embrasé des herbes sèches. Le vent chaud a fait

le reste pour raser le quartier d'Altadena.

Selon la loi, la compagnie d'électricité Edison, gérante, devait informer les autorités de l'incident dans les deux heures. Mais il a fallu la diffusion au grand public d'images des caméras de surveillance pour qu'Edison reconnaisse avoir ainsi contribué à la

catastrophe.

Edison a visiblement fait des économies sur la mise en sécurité de ses installations et le débroussaillage des alentours. Pas sur le dividende par action servi à ses actionnaires, qui a augmenté en 2024 pour la 21^e année consécutive.

L. D.

Gaza : Trump veut déporter les Palestiniens

À l'occasion d'une conférence de presse commune, à Washington mardi 4 février, Trump a annoncé ses projets pour la bande de Gaza, accompagné des sourires satisfaits de son complice, ami et partenaire en affaires, Netanyahu.

Le président américain propose d'évacuer les deux millions de Palestiniens de la bande de Gaza, de mettre le territoire sous contrôle des États-Unis et de le transformer en nouvelle Côte d'Azur, capable d'accueillir des touristes fortunés dans des hôtels de luxe et des casinos. Trump n'a évidemment pas

demandé leur avis aux Palestiniens, ni aux populations du Moyen-Orient supposées les accueillir. Il n'a même rien demandé aux gouvernements des pays en question, qu'il se fait fort de convaincre, ni aux institutions internationales dont manifestement il se contrefiche, à la surprise de ses collègues,

et compris des autres puissances impérialistes.

Le nouveau président du pays le plus puissant du monde actualise donc ainsi, en direct, sans fioritures ni enrobage moral ou démocratique, les grandes traditions du capitalisme sauvage. Il considère que les Palestiniens peuvent être traités comme les Indiens d'Amérique, massacrés, méprisés, refoulés, enfermés dans des réserves de plus en plus loin de leur terre. Le summum du développement économique

à Gaza selon Trump est la construction de casinos, d'hôtels et de bordels là où les bombardements ont fait table rase, à l'instar de la mafia newyorkaise blanchissant l'argent du crime en construisant Las Vegas. Dans la lignée des barons voleurs américains du 19^e siècle, les politiciens qui décident des investissements sont aussi ceux qui en encaissent les profits. Trump est lui-même un investisseur immobilier, spécialisé dans le loisir de luxe et on suppose qu'il prévoit une Trump Tower et un golf à Gaza. Il est aussi, comme son complice Netanyahu, poursuivi par la justice pour ses malversations financières. Dans le monde de Trump, la loi du plus fort commande, à chaque instant. Il n'y a plus à perdre une seconde ou un dollar en couvrant les exactions du voile pudique du prétendu droit international.

Mercredi 5 février au matin, les institutions internationales et les gouvernements des autres grandes puissances, qui sont théoriquement favorables aux droits du peuple palestinien et au moins à son existence, n'avaient pas encore réagi à la nouvelle provocation venue de Washington. Le

peuple palestinien, en revanche, a montré depuis des dizaines d'années, qu'il ne se laissait pas rayer de la carte. Depuis le cessez-le-feu, les familles se déplacent dans la bande de Gaza dévastée pour revenir sur leur lieu de résidence et reconstruire ce qui peut l'être. De même, en Cisjordanie occupée, malgré la pression militaire israélienne, exercée par l'armée et les colons en armes, les Palestiniens résistent aux arrestations, aux assassinats et, désormais, aux bombardements.

Les déclarations de Trump à propos de Gaza suivent celles sur le canal de Panama, le Groenland, le Canada et son chantage permanent sur les droits de douane. Tout cela est pour l'instant surtout verbal, mais l'intention est claire : les dirigeants de la première puissance mondiale veulent accaparer une part de plus en plus importante de la richesse, des territoires, des ressources, des brevets. Trump est là pour affirmer, d'une façon claire et nette, la loi de l'impérialisme, mettre en coupe réglée la planète, au mépris total des peuples qui l'habitent.

Paul Galois



Palestiniens retournant chez eux dans le nord de la bande de Gaza, le 27 janvier.

MOHAMMAD ABU SAMRA/AP

UNRWA, les conséquences d'une interdiction

La Parlement israélien a voté deux lois le 28 octobre contre l'UNRWA, l'organisme des Nations unies chargé des réfugiés palestiniens. Elles sont entrées en vigueur le 30 janvier. La première interdit ses activités dans les territoires sous souveraineté israélienne et donc à Jérusalem-Est.

Une deuxième loi interdit tout contact entre l'UNRWA et les autorités israéliennes, ce qui revient à lui interdire quasiment la moindre action dans les territoires contrôlés par l'armée israélienne, à Gaza et en Cisjordanie.

L'UNRWA a été fondée en 1949 pour prendre en charge les plus de 700 000 Palestiniens qui se réfugièrent en Cisjordanie, à Gaza, ou dans les pays voisins, au moment de la naissance de l'État israélien, parfois chassés manu militari par les milices des organisations sionistes. L'aide se voulait ponctuelle, comme devait l'être l'exil, et devait répondre à une urgence humanitaire alors que

les autorités israéliennes se désintéressaient totalement du sort des réfugiés palestiniens. Ceux-ci furent rejoints dans les camps par des milliers d'autres après la guerre des six jours, en 1967.

L'UNRWA a joué un rôle incontournable dans l'organisation de la vie sociale dans les camps de réfugiés, devenus de véritables villes. Avant le 7 octobre, elle comptait 13 000 salariés à Gaza, recrutés en grande partie dans la population – 30 000 en tout avec la Cisjordanie, Jérusalem-Est et les antennes au Liban, en Jordanie, etc. Centres de soins, écoles, et même ramassage des ordures entrent dans le périmètre de

l'organisme. À Gaza, soumis au blocus israélien avant le 7 octobre, l'essentiel de l'aide alimentaire était distribué par l'UNRWA.

Le gouvernement israélien justifie l'interdiction de l'UNRWA en prétendant, sans aucune preuve, que l'agence serait infiltrée par le Hamas. D'après une enquête interne, une vingtaine de salariés de l'agence pourraient avoir participé aux attaques du 7 octobre et neuf d'entre eux ont été licenciés. Mais les parlementaires israéliens d'extrême droite et le gouvernement ont trouvé ce prétexte pour rendre la vie des Palestiniens encore plus précaire en interdisant l'agence en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. À Gaza, sous les bombes, les locaux de l'UNRWA, ses écoles ou centres de soin, sont devenus des cibles visées systématiquement.

Le véritable crime de l'UNRWA aux yeux des

autorités israéliennes a été de permettre aux Palestiniens d'acquérir un niveau d'éducation refusé à la plupart des populations du Moyen-Orient. Cela a contribué à donner aux Palestiniens les moyens de lutter contre l'oppression. Le gouvernement

israélien profite de l'appui apporté par les États-Unis et les autres grandes puissances depuis le début de la guerre à Gaza pour tenter de faire disparaître l'UNRWA et de porter ainsi un nouveau coup aux Palestiniens.

Boris Savin

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 245 (février 2025)

- Crise économique et crise politique
- Syrie : après Bachar al-Assad
- Mayotte : mépris colonial et social
- Automobiles chinoises
- Italie : Lotta comunista
- Karl Marx, *Le Capital*

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Ukraine : Zelensky s'en prend aux internationalistes

Voici quelques jours, l'héritier du KGB en Ukraine, le SBU, a mené une « opération spéciale » dans les régions de Kiev, Dnipro, Odessa, Poltava et Kharkiv.

Il s'agissait, à l'en croire, d'arrêter des individus voulant mettre sur pied « un mouvement insurrectionnel » et des « comités de soldats » pour organiser, parmi les hommes mobilisés et parmi ceux qui pourraient l'être, un refus collectif de participer aux combats.

Dans un communiqué, le SBU a fait savoir qu'il avait notamment arrêté cinq militants du Front ouvrier

d'Ukraine (RFU), un groupe d'extrême gauche connu pour défendre des idées communistes et internationalistes. Ils auraient agi, selon les enquêteurs, pour le compte de la Fédération de Russie en appelant la population à « se soulever contre les autorités et à baisser les armes ». Le SBU les accuse d'avoir poussé les mobilisables à refuser la conscription, et les soldats à ne pas

exécuter les ordres du commandement et à désertier.

Ces accusés, qui ont entre 20 et 32 ans, ont été incarcérés ou assignés à résidence sous surveillance électronique. Mais, malgré ce que prétendent les services spéciaux ukrainiens, ils ne semblent pas appartenir au RFU.

En revanche, il est évident que le pouvoir ukrainien a monté cette affaire dans le but d'effrayer l'opinion, alors que le rejet de sa politique guerrière gagne du terrain en son sein. Les conséquences en sont très concrètes pour Zelensky quand, chaque jour ou presque, ses troupes doivent abandonner des localités au camp adverse. Le cas de la 155^e brigade mécanisée, dite Anne de Kiev, est symptomatique. Déployée sur le point du front le plus disputé, à Pokrovsk,

et dotée d'engins de guerre dernier cri, elle devait aligner 2 000 hommes, pour la plupart formés en France. Or, entre ceux qui n'ont pas regagné l'Ukraine et ceux qui, sur place, refusent d'aller au combat, elle a perdu plus de la moitié de ses effectifs, a-t-on appris récemment.

À ce rythme, alors que depuis des semaines il n'est plus question que de négociations autour d'un éventuel cessez-le-feu, Zelensky pourrait se trouver en situation de ne plus avoir grand-chose à négocier face à Poutine. Même si Trump ne fanfaronne plus qu'il va « faire la paix en 24 heures », quitte à forcer la main à Zelensky, et si la guerre s'éternise, allongeant son cortège d'horreurs, de morts et de destructions de part et d'autre, cela ne fait pas forcément l'affaire du pouvoir

à Kiev. Il en est même fragilisé, car l'OTAN peut bien l'inonder d'armes, il faut quand même trouver les hommes pour s'en servir. Et pour que ceux-ci l'acceptent, ils doivent au moins sentir un fort soutien populaire derrière eux. Et ce n'est plus le cas.

Zelensky tente donc de donner le change. Recourant à une ficelle dont il use et abuse depuis trois ans que dure cette guerre, il vient encore de limoger une brochette de généraux. Et comme il ne semble guère croire que la population les tiendra pour responsables de la situation, il s'en prend à « l'ennemi de l'intérieur ». En l'occurrence, le RFU, qui disait fin février 2022 : « Quels que soient les oligarques qui gagneront cette guerre, la classe ouvrière n'a en tout cas rien à y gagner. »

Pierre Laffitte



La page d'accueil Facebook du RFU.

Turquie : inflation et répression

En Turquie, moins d'un an après la défaite du parti AKP du président Recep Tayyip Erdogan aux élections municipales, ce dernier est en délicatesse pour maintenir son pouvoir, dans un contexte de crise économique et d'inflation qui frappe sévèrement la population.

Officiellement de 40 %, l'inflation dépasse 80 % et des millions de personnes ont du mal à joindre les deux bouts. De plus en plus nombreux sont ceux qui ne peuvent plus payer les loyers ou les factures, malgré la hausse de 30 % du smic concédée par Erdogan au 1^{er} janvier. Le nombre de morts au travail demeure important en raison de la technologie arriérée et des installations défectueuses. De nombreuses explosions dues au gaz se sont produites, et dans de petits ateliers ou lors de travail à domicile, les accidents, mortels parfois, sont fréquents.

Cela n'empêche pas la classe ouvrière de réagir. Le 14 décembre, deux mille travailleurs de dix usines de la métallurgie ont décidé de faire grève. Erdogan ayant interdit cette grève, les travailleurs sont passés outre et, au bout de plusieurs jours, ont obtenu plus de 80 % d'augmentation des salaires. Aucune sanction ne leur a été signifiée. Plus récemment, le patron de

Renault à Bursa, pour faire des économies, a décidé de baisser le chauffage et même de diminuer les portions servies à la cantine. Il a dû reculer devant la réaction des travailleurs.

En parallèle, le pouvoir tente de se maintenir politiquement en initiant un rapprochement avec le parti prokurde DEM. Il y a quelques mois, le principal associé d'Erdogan au gouvernement, le dirigeant du parti d'extrême droite MHP, notoirement antikurde, a

créé la surprise en allant serrer la main des députés du DEM ; depuis, le rapprochement de celui-ci avec le pouvoir se poursuit, même sur un rythme plus lent. Pour tenter de se maintenir dans la période qui vient, Erdogan pourrait bien avoir besoin de l'appui du DEM, et surtout des voix des électeurs kurdes.

L'arbitraire et la répression ne disparaissent pas pour autant de la politique du président. Des élus de l'opposition, maires de grandes villes, ont été arrêtés sous des prétextes divers. Début février, celui qui apparaît comme le principal opposant d'Erdogan, le maire social-démocrate d'Istanbul Ekrem Imamoglu, a été



Ouvriers métallurgistes en grève.

convoqué au Palais de justice de sa propre ville. Des journalistes, des blogueurs, sont victimes d'arrestations, et enfermés pour de longs mois. Le nombre de prisonniers étant passé de 272 000 en 2021 à 342 000 en 2023, les prisons sont

pleines à craquer.

Construire d'autres prisons est la solution, pour Erdogan. C'est ignorer l'histoire car c'est aussi là que, bien souvent, se construisent les partis révolutionnaires.

Julien Silva

La grève des mineurs de Feranes

Parmi les nombreuses grèves survenues en 2024, celle de l'exploitation minière Feranes, à Soma, a eu lieu cet automne.

Lors du licenciement de trois travailleurs qui voulaient adhérer au syndicat et demandaient l'amélioration de leurs conditions de travail ainsi que la sécurité de l'emploi, d'autres travailleurs de la mine se sont mis en grève. À une trentaine,

ils ont marché vers la capitale Ankara, où ils sont arrivés le 2 octobre. Bloqués le 10 octobre par la police, ils n'ont pas pu aller jusqu'au Parlement. À nouveau empêchés de se rendre aux ministères, ils ont entamé une grève de la faim et certains

ont été arrêtés, interrogés puis libérés.

Suite à une rencontre avec le patron, la grève a pris fin et les travailleurs licenciés ont pu être réintégrés. Ceux qui ne le souhaitaient pas pouvaient obtenir les indemnités réglementaires, un mois de salaire par année travaillée. Même si les patrons œuvrent à la suppression

de cette mesure, tous les ouvriers de Feranes, grâce à la grève, ont obtenu le droit à ces indemnités. À la suite de ce mouvement, des améliorations ont aussi été obtenues en ce qui concerne les conditions de travail et la sécurité de l'emploi, ainsi que l'augmentation des salaires à partir de janvier.

J. S.

RDC : les grandes puissances responsables du chaos

Depuis le 27 janvier, en République démocratique du Congo (RDC), le groupe armé M23 s'est emparé de la ville de Goma et, alors que des millions de réfugiés sont menacés par la faim, la guerre ou le choléra, les diplomates occidentaux s'agitent.

Se prévalant d'un « consensus général sur la nécessité de parvenir à faire cesser les hostilités », Macron suivrait la situation avec attention. Il n'est donc pas inutile de rappeler que la France est une des premières responsables du chaos qui ensanglante depuis 30 ans la région Est de la RDC, suite au génocide des Tutsis au Rwanda.

En 1994, le régime génocidaire hutu fut soutenu jusqu'au bout par la France, présidée par le socialiste Mitterrand. L'impérialisme français craignait alors d'être supplanté par ses rivaux anglo-américains qui appuyaient, eux, le Front patriotique rwandais de Paul Kagame. Battus après avoir massacré un million de Tutsis, les troupes génocidaires rwandaises passèrent avec leurs armes au Zaïre, l'actuelle RDC, se fondant dans la masse des centaines de milliers de civils qui fuyaient les massacres. Ce fut alors le Zaïre qui bascula dans des guerres, qui depuis n'ont jamais cessé.

Les dirigeants occidentaux ne manquent jamais d'attribuer ces guerres à la corruption des dirigeants africains ou aux rivalités

ethniques. Macron, en 2023 à Kinshasa, a osé déclarer : « Vous n'avez pas été capables de restaurer la souveraineté, ni militaire ni sécuritaire. Il ne faut pas chercher des coupables à l'extérieur. » Cette morgue nourrit la colère légitime des peuples africains contre la domination impérialiste, qui est la première responsable de ces guerres. Elle explique que des ambassades occidentales aient été récemment attaquées à Kinshasa.

Les rivalités entre ethnies, elles aussi, sont les conséquences de cette domination. Car si le M23, surtout composé de Tutsis congolais, est l'héritier d'une milice créée contre les extrémistes hutus venus du Rwanda, ces deux ethnies ont été définies par les colonisateurs allemands puis belges. Après l'indépendance du Rwanda en 1973, les dirigeants français n'ont eu aucun scrupule à s'appuyer dans ce pays sur les gouvernements favorisant les extrémistes hutus, jusqu'à ce qu'ils provoquent le génocide de 1994 contre les Tutsis.

Aujourd'hui, ces conflits entre bandes armées explosent sur fond d'une course effrénée pour le contrôle des

minerais, et ils s'en nourrissent. Le cuivre et le cobalt du Katanga enrichissent des entreprises chinoises et surtout le trust anglo-suisse Glencore. Une filiale du français Bouygues exploite une des plus grandes mines d'or du continent, propriété de BarrickGold et Anglo-Gold dans le Nord-Est de la RDC. Des affairistes belges ou anglais contrôlent l'exportation du coltan, du tungstène et de l'étain, que des creuseurs misérables extraient avec des barres à mine et des pioches, dans des mines contrôlées par les milices. Ces minerais partent vers les fonderies d'Asie et alimentent les chaînes d'approvisionnement des géants Apple, Motorola, Samsung, Dassault ou Thales. Ce pillage nourrit leurs profits et maintient la région dans le sous-développement. En 2022, Glencore affichait 17 milliards de dollars de profits, l'équivalent du budget de l'État congolais.

Les rivalités entre les puissances impérialistes, entre leurs groupes financiers pour le contrôle des richesses du continent africain nourrissent les conflits et sèment le chaos. La barbarie n'est pas une tare congénitale de l'Afrique : elle est un produit d'exportation impérialiste, au même titre que le fusil d'assaut et le lance-roquette.

Cédric Grumel



La mine d'or de BarrickGold en RDC.

CROISSANCE AFRIQUE

Erratum

Dans le numéro 2948 de *Lutte ouvrière*, daté du 31 janvier, l'article « RDC : bandes armées et profits » comporte des erreurs. Contrairement à ce qui est écrit, le mouvement M23 n'est pas issu des groupes génocidaires hutus du Rwanda dont l'armée française avait protégé la fuite en République démocratique du Congo. En fait le M23 est issu de groupes armés constitués au sein des populations congolaises d'origine tutsi parmi lesquelles les anciens génocidaires semaient la terreur. À partir de 1996 ceux-ci prirent part aux deux guerres qui ravagèrent le pays, impliquant neuf pays africains et faisant plusieurs millions de morts. La guerre qui continua au Kivu opposa

l'armée congolaise et le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), un groupe armé s'affirmant pour la protection des populations d'origine tutsi et la neutralisation des groupes armés hutus. Une partie des combattants du CNDP, intégrés à l'armée congolaise par des accords du 23 mars 2009, se mutinèrent en 2012 pour former le M23, déclarant que les accords avaient été bafoués.

Enfin, l'armée française avait été envoyée au Rwanda en 1994 pour stopper la progression de l'armée du FPR (Front patriotique rwandais) de Paul Kagame, l'actuel président du Rwanda, et non du FDLR comme nous l'avions écrit.

Daniel Mescla

Union européenne : cap sur les profits

Le 29 janvier, la Commission européenne a présenté un plan de mesures censées constituer une « boussole pour la compétitivité », afin d'armer l'Europe dans la guerre commerciale qui s'intensifie.



Le 29 janvier, Ursula Von der Leyen devant sa boussole.

Sans surprise, cette boussole indique le cap des profits, et tout ce qui est soupçonné de les limiter doit être jeté par-dessus bord. Le Pacte Vert, qui devait orienter les budgets européens vers les investissements écologiques et durables, perd ses couleurs : une directive réduira les obligations des entreprises en matière de lutte contre le dérèglement climatique ainsi que leurs responsabilités vis-à-vis des pratiques sociales et environnementales de leurs sous-traitants. La vie administrative des patrons sera facilitée : les entreprises comptant entre 250 et 1 500 employés

seront considérées comme des PME pour certaines démarches, et une préférence dans les marchés publics de certains secteurs d'activité sera accordée aux entreprises européennes.

Mais il ne suffit pas d'une boussole pour faire avancer un navire. Or, une question épineuse n'est toujours pas réglée : comment l'Union européenne financera-t-elle ce plan ? Le rapport de l'ancien président de la Commission européenne Mario Draghi, publié en septembre, chiffrait les besoins à 800 milliards d'euros pour faire face au protectionnisme américain. Mais plusieurs pays de

l'Union ne veulent pas d'un financement commun.

En fait, les capitalistes des différents pays européens sont tout autant concurrents qu'alliés. Incapables de renoncer au soutien de leurs États nationaux, tout en voulant bénéficier d'un vaste marché européen, ils perdent du terrain dans la concurrence mondiale.

On peut être certain que, pour résoudre leurs problèmes de compétitivité, à défaut de résoudre cette contradiction, c'est aux travailleurs qu'ils demanderont de ramer encore plus vite.

Camille Paglieri

Renault-Sovab : baisse de commandes et massacre de l'emploi

Pour 2025, la direction de la Sovab à Batilly prévoit de fabriquer 113 000 Masters, soit une baisse de 11 % par rapport à l'année dernière pendant laquelle 127 000 camions avaient été fabriqués. Pas de quoi en faire un drame pour un groupe qui a fait 2,2 milliards de profits en 2023 !

Mais la Sovab y va à la hache pour tailler dans l'emploi : elle a décidé de mettre fin au contrat de pas moins de 737 intérimaires fin février, soit environ 25 % de l'effectif composé de 2 915 travailleurs dont 1 880 en CDI et 1 035 intérimaires. S'y ajoutent les emplois supprimés chez les sous-traitants. De plus, elle supprime l'équipe de nuit d'où des pertes de salaire pour les travailleurs concernés qui vont se retrouver en 2x8.

Afin de garantir les profits du groupe, Renault compte faire travailler davantage ceux qui restent

pour assurer la production, surtout si les commandes repartent comme elle le prévoit elle-même. La direction se sert de ce qu'elle nomme la crise de l'industrie automobile alors que le groupe Renault a augmenté les ventes l'an dernier. Le climat de peur qu'elle fait régner dans l'usine lui sert à faire accepter que les salaires ne bougent pas, que les charges de travail soient en augmentation constante et que la précarité se généralise.

Tous les constructeurs mentent sur la concurrence chinoise : Renault par exemple est associé au

groupe chinois Geely pour conquérir des marchés en Amérique du Sud, tandis que Stellantis marche avec Leapmotor, une autre entreprise chinoise. Au-delà de la concurrence entre groupes, ils sont d'accord pour exploiter les travailleurs du monde entier quel que soit le pays.

L'annonce a fait l'effet d'un coup de massue pour tous les travailleurs de la Sovab, intérimaires et CDI, même si l'inquiétude régnait du fait que les ventes du nouveau modèle de Master, sorti l'an dernier, ne décollaient pas. Le patronat alimente ce climat d'inquiétude en dénonçant les « charges », la réglementation sur l'électricité, la concurrence étrangère, etc. et en profite pour aggraver encore l'exploitation. Si aujourd'hui, Renault s'attaque



aux intérimaires, tous sont dans le viseur.

Partout, les patrons de l'automobile suppriment des emplois à tour de bras. Tout près de la Sovab, l'usine de moteurs Stellantis de Trémery est ainsi passée en vingt ans de plus de 5 000 salariés à tout juste 1 000 aujourd'hui. Celle de Borny qui fabrique des boîtes de vitesse est passée de plus de 2 000 à 600. Les deux usines emploient plusieurs centaines d'intérimaires, parmi lesquels

l'annonce des 737 fins de contrat chez Renault s'est diffusée comme une traînée de poudre.

Les patrons du secteur s'en prennent à tous les travailleurs des groupes automobiles comme des sous-traitants. C'est tous ensemble que ceux-ci devront riposter en n'oubliant pas que la seule responsable de ces suppressions massives d'emplois est l'exploitation capitaliste. Mais à trop tirer sur la corde...

Correspondant LO

RATP – Ligne 13 : la direction recule

Après la découverte d'amiante sur un chantier de la ligne 13 du métro parisien, les conducteurs s'étaient mis en grève à une cinquantaine pour protester contre le manque d'information et de protection de la part de la direction.

Cela n'a pas été sans effet, puisqu'elle a annoncé – plus de deux semaines après la découverte de l'amiante – qu'elle « communiquerait mieux » sur ce sujet et qu'elle modifierait les méthodes de prélèvement, afin

de s'assurer de la présence ou non d'amiante avant chacun des travaux.

Auparavant, les mesures de détection n'étaient en tout cas pas assez précises pour tout détecter. Si de nouveaux sondages mettent

en évidence d'autres zones amiantées, elle devra prendre les mesures nécessaires, probablement plus coûteuses.

La mobilisation des conducteurs a eu le mérite de lui rappeler ses obligations. Pour autant les travailleurs ne devront pas se fier à ses seules déclarations et ses promesses de mieux faire les choses à l'avenir.

Correspondant LO



Une lettre de FO RATP

Dans l'article « RATP-métro : grève sur la ligne 13 » de Lutte ouvrière n°2947 du 24 janvier, nous avons écrit que le syndicat FO RATP avait bien déposé un droit d'alerte au sujet de la présence d'amiante, mais sans en avertir les travailleurs. Celui-ci nous accuse d'avoir ainsi tenu « des propos diffamatoires et mensongers à l'encontre de Force Ouvrière Groupe RATP ». Il nous met en demeure de publier un rectificatif.

Voici donc la rectification demandée par le syndicat :

« Le 7 janvier, nous avons eu connaissance de la présence avérée d'amiante lors de travaux de rescindement du trottoir de Gabriel Péri, par la parution de la note n°D2024-00038 du département MOP ».

« Les élus FO MTS ont immédiatement prévenu les salariés de la ligne 13,

par l'édition d'un tract flash « INFO FO ligne 13 » qui mentionnait : « Nous avons été alertés par la sortie d'une note MOP concernant la présence d'amiante au niveau du trottoir de Gabriel Péri. Au-delà de la gravité de l'incident, le délai pour alerter est inacceptable. Nous avons immédiatement alerté les élus FO à la CSSCT MTS et un droit d'alerte sera déposé

dans la foulée concernant ce problème. » Ce tract a fait l'objet d'une publication immédiate et massive et a servi à informer à la plus grande échelle les salariés concernés, notamment sur nos chaînes Whatsapp et Facebook.

En même temps que nous informions les salariés, nos élus FO à la CSSCT MTS déposaient un droit d'alerte pour

danger grave et imminent. Ce dernier a donc été déposé le 7 janvier à 21 h 50.

Dès le lendemain, les élus FO à la CSSCT SEM, ont également déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent et un tract FO Groupe RATP est sorti le jour même, pour en informer l'ensemble des catégories de salariés travaillant sur la ligne 13 et appartenant à ce département.

En résumé, dès la prise de connaissance des faits le 7 janvier, Force Ouvrière Groupe RATP a activement communiqué, publiant pas moins de dix tracts. Étant

donné la représentativité de Force Ouvrière dans les départements concernés, vous pouvez être assuré de l'impact de notre communication auprès des employés de la RATP. »

Les travailleurs de la ligne 13 pourront juger eux-mêmes de la manière dont ils ont été informés. En tout cas, dès qu'ils ont été au courant de la présence d'amiante, ils se sont mis en droit de retrait, et leur mouvement a obligé la direction à prendre un peu plus de précautions.

La rédaction

Michelin : « les casseurs, c'est les patrons ! »

Mardi 4 février, 130 travailleurs de l'usine de Cholet ont de nouveau fait le déplacement à Clermont-Ferrand devant le siège du groupe Michelin, afin de faire pression sur les énièmes négociations entre syndicats et direction.



Ce jour-là, ils ont été rejoints par des ouvriers d'autres sites qui, s'ils ne sont pas pour l'instant touchés par des licenciements, sont victimes eux aussi de la course au profit avec des salaires quasiment gelés. Les propos récents du PDG de Michelin, Florent Menegaux, et ses pleurnicheries indécentes sur ses prétendues difficultés à faire des affaires en France lui ont valu des invectives fleuries.

Les 300 manifestants ont été accueillis par des CRS : « On voit le vrai visage de l'État, toujours du côté des

capitalistes ! », a dénoncé un représentant du comité de lutte des travailleurs de Cholet. Il a rappelé que ce qu'ils vivent aujourd'hui, c'est ce que vivent plus de 150 000 salariés menacés de licenciement à travers le pays, et que se regrouper pour dire non tous ensemble ferait le plus grand bien. Faisant fi des barrières, les manifestants ont réussi à coller sur les vitres du siège les 1 254 matricules de la totalité des futurs licenciés de Vannes et de Cholet.

Dans l'après-midi, ils ont appris que, devant le refus de la direction de discuter tant qu'elle ne serait pas face à des revendications « sérieuses »,

l'intersyndicale avait baissé ses exigences de 70 000 à 55 000 euros d'indemnité supralégale, et de 300 à 250 euros de prime par année d'ancienneté, sans même en référer aux ouvriers de Cholet présents.

Cela démontre, s'il en était besoin, combien les travailleurs de Cholet ont eu raison de constituer un comité de lutte, de façon qu'aucune décision ne soit prise sans être débattue et tranchée en assemblée générale, par les salariés en lutte eux-mêmes. Ce contrôle des travailleurs sur leur propre combat est la meilleure et la seule garantie pour que leur énergie ne soit pas bradée.

Correspondant LO

Cholet et Vannes : riposter ensemble

Jeudi 30 janvier, une trentaine de travailleurs venus de Cholet ont retrouvé une centaine d'autres salariés Michelin devant l'usine de Vannes, elle aussi menacée de fermeture. Ils ne faisaient que rendre la pareille à leurs camarades de cette usine venus les soutenir à Cholet le 12 décembre.

Les fermetures programmées par la direction priveraient de gagne-pain 950 salariés à Cholet et 300 à Vannes. Comme l'a dit un ouvrier venu de Cholet dans la presse locale : « Chez Michelin, on a été pressés comme des citrons pendant des années et maintenant on va nous jeter à la benne comme des malpropres ! » Le sentiment est le même à Vannes et les travailleurs étaient heureux de se retrouver pour exprimer leur colère.

À Vannes, mercredi 22 janvier, l'annonce que

Michelin refusait d'augmenter significativement les mesures dites « d'accompagnement », avait déclenché la colère suivie pendant deux jours du blocage de l'usine. Même si l'intervention de la police et des huisiers a conduit ensuite à la levée du blocage, cette colère reste et la circulation des camions n'est pas revenue à la normale.

La direction locale a jeté de l'huile sur le feu en exigeant que désormais les demandes de jours de congé soient justifiées, alors que les travailleurs pouvaient

jusqu'alors les poser à leur convenance. Alors, quand vers 11 heures, le 30 janvier, la direction a tenté de faire passer un camion par une autre entrée, c'est tout naturellement que les travailleurs de Vannes et de Cholet ont fait bloc.

Cette jonction entre ouvriers de Vannes et de Cholet n'était pas la première et, renforcés par cette rencontre qui donne le moral, les uns et les autres ont promis de se retrouver vite pour une nouvelle action commune. C'est la voie à suivre pour faire grandir la pression sur le groupe Michelin, qui a déclaré en 2023 des profits de 3,6 milliards d'euros, rachats d'actions inclus : largement de quoi garantir un avenir à tous !

Correspondant LO

Les employés d'Onet redressent la tête

Si, comme annoncé, l'usine Michelin de Cholet ferme avant l'été, bien des travailleurs, en plus des salariés du groupe, se retrouveront à la porte, dont une vingtaine employés par le sous-traitant Onet Logistique, qui gère le magasin des pneus et les expéditions. Or Onet ne prévoit pour eux aucun reclassement interne acceptable et même pas de PSE.

Révoltés par le double mépris de leur patron direct et du donneur

d'ordres, une douzaine d'entre eux se sont mis en mouvement lundi 3 février, pour réclamer de meilleures conditions de départ, en ne chargeant plus qu'un seul camion par jour. Ils ont bien raison ! Car les propriétaires d'Onet roulent sur l'or et il est inacceptable que Michelin se lave les mains du devenir de ces travailleurs dont il a esquiné le dos et les articulations pendant tellement d'années.

Correspondant LO

Champagne – Reims : les travailleurs mettent la pression

Mardi 28 janvier, plus de 400 salariés du champagne se sont rassemblés à Reims devant le siège de l'Union des Maisons de champagne (UMC) pour la première journée de négociations sur les salaires.



Quelques minutes seulement après l'ouverture de la réunion, le représentant patronal des maisons de champagne a claqué la porte et ajourné les discussions, refusant de négocier sous la « contrainte » de la mobilisation. Derrière ce refus se cache la rapacité de milliardaires, tels que Bernard Arnault à la tête du groupe LVMH, 3^e fortune mondiale, qui possède les marques Moët et Chandon, Veuve-Cliquot, Krug, Dom Pérignon, ou encore la famille Ricard, avec une fortune de plus de 7 milliards d'euros, à la tête des champagnes Mumm et

Perrier-Jouët.

Depuis des mois, dans les médias régionaux, le patronat de ces grandes maisons pleure misère et met en avant une baisse des ventes. Il se garde bien de dire que les prix ayant augmenté de l'ordre de 25 % depuis 2019, les affaires marchent très bien. Après des années 2022 et 2023 exceptionnelles, le chiffre d'affaires estimé pour 2024 est revenu à ses niveaux de 2019 et 2021, qui ont été de très bons crus. Et de fait, au cours de toutes ces années, des profits record ont été enregistrés.

Lors de la manifestation,

une pancarte dénonçait le rachat d'actions pratiqué par les grands groupes capitalistes du secteur du luxe. Au cours de l'année 2023, LVMH a racheté pour 1,5 milliard d'euros de ses propres actions, et Pernod-Ricard pour 750 millions, qui viennent s'ajouter respectivement aux 15 milliards et 3 milliards de bénéfices de ces deux groupes.

Les capitalistes du champagne n'auraient pas de quoi augmenter correctement les salaires ? Les travailleurs du secteur ne s'en laissent pas conter !

Correspondant LO

Forvia – Méru : grève contre les licenciements

La journée de grève du lundi 3 février, contre le plan de licenciements de 110 personnes du Créa, ce centre de recherche et développement de Forvia à Méru, dans l'Oise, a été un succès.

Ce centre de 570 personnes, est accolé à une usine de production de 300 personnes. La grève a rassemblé 250 grévistes, employés, ingénieurs, cadres et techniciens.

À l'assemblée générale du matin, les revendications exposées dans des tracts pendant la semaine, ont été rappelées et votées : un congé de reclassement de 24 mois, une prime de 5 000 euros par année d'ancienneté en sont les éléments principaux. Cela reste cependant en discussion. Un gréviste prenait notamment la parole pour expliquer que le préjudice

subi, la perte d'emploi, les craintes pour l'avenir, le déménagement et ses tracasseries, les traites de la maison, valent beaucoup plus que cela. Et dans une « négociation », si on réclame 5 000 euros, il faut s'attendre à n'en recevoir au final que 3 000... Tout cela trotte dans les têtes et se discute toute la journée dans les groupes. Faut-il réclamer un plan senior pour ceux qui s'approchent de la retraite ? Quelle garantie obtenir pour celles et ceux, plus jeunes, qui voudraient une reconversion réussie ? Pour d'autres, il n'est pas normal que seuls quelques syndicalistes

officiels participent aux négociations, alors qu'elles devraient être ouvertes largement aux salariés, qui sont quand même les premiers concernés.

Une bonne moitié des grévistes a suivi la proposition d'aller rendre visite aux ouvriers de l'usine dans un défilé bon enfant... Démarche importante car cette usine est aussi dans le viseur de la direction. Elle fournit des planches de bord et des panneaux de portes essentiellement pour Stellantis Poissy, une usine dont la fin est programmée dans deux ans, comme l'a rappelé Jean Pierre Mercier, venu une nouvelle fois avec ses camarades du syndicat Sud Poissy apporter son soutien aux grévistes de Forvia.



Un autre militant de Poissy, de la CGT, un ingénieur, a lui aussi fait la même démarche.

Après le défilé dans l'usine, une fois écoutées les interventions de soutien des personnalités politiques locales, on ne pouvait pas faire moins, que de défiler à nouveau, cette fois dans les locaux du Créa, largement vidés par les grévistes. Puis,

pour conclure la journée, il fut décidé d'une nouvelle grève, le mardi suivant, qui est un jour spécial chez Forvia : c'est le Forvia Day, jour annuel de détente autour de jeux et de distractions « *On ne va quand même pas aller jouer au baby-foot ce jour-là !* » Non, on fera grève ! Cela sera plutôt un Forvia Grève !

Correspondant LO

ArcelorMittal – Dunkerque : les travailleuses d'Onet se mobilisent

Mardi 4 février, les travailleuses du nettoyage de l'usine ArcelorMittal de Dunkerque se sont massivement mises en grève pour dénoncer les bas salaires, les conditions de travail qui se dégradent et pour se faire respecter.



Les salaires sont au plus bas, juste au niveau du salaire minimum, y compris pour les femmes qui travaillent dans cette usine depuis 20 ou 30 ans. La prime de Noël, que le patron ose appeler un 13^e mois, atteint au mieux 300 euros. Les conditions de travail ne sont également plus acceptées car il faut nettoyer toujours plus de locaux, de bureaux, de sanitaires. Cela entraîne de plus en plus d'arrêts maladie qui ne sont pas remplacés, et ce, dans une usine pleine

de poussières de charbon et de minerai de fer.

À chaque renégociation avec les patrons prestataires, ArcelorMittal tire les contrats à la baisse. Actuellement, l'entreprise Onet est titulaire du contrat de nettoyage sur l'usine. Elle prétend qu'elle n'y gagne pas d'argent, ce qui est évidemment un mensonge. ArcelorMittal et Onet sont complices dans l'exploitation. La famille propriétaire d'Onet est dans le classement des plus grandes fortunes de France

avec un compte en banque bien garni, 500 millions d'euros en 2024 !

Les travailleuses du nettoyage ont dit bien fort qu'elles en ont assez d'enrichir des bourgeois qui ne font rien de leurs dix doigts ! Elles veulent pouvoir vivre dignement de leur travail. Cette revendication, qui concerne tout le monde, a été bien accueillie par l'ensemble des travailleurs de l'usine. C'était un premier coup de colère, il y en aura d'autres.

Correspondant LO

Thales : à Brive, on continue

Les jeudis de la colère se poursuivent sur tous les sites du groupe Thales pour obtenir des augmentations de salaires.

À Brive, le 23 janvier, « jeudi de la colère », 90 salariés ont débrayé le matin autour d'un casse-croûte. Il y a eu beaucoup de discussions sur leurs demandes, sur les revendications plutôt, sur les actions gratuites versées aux grands dirigeants, et sur le milliard d'euros versé en 2024 aux actionnaires. Dassault, qui détient le quart des actions, a été très bien servi ! Puis, pour le jeudi 30 janvier, il a été décidé ensemble de ne pas boycotter la réunion annuelle du patron dans un

cinéma où il fait son show, mais d'y aller et de se faire entendre.

Jeudi 30 au matin, lors d'une réunion regroupant 80 personnes, l'organisation du jeudi 6 février a été prévue.

L'après-midi, le scénario ne s'est pas déroulé comme les dirigeants l'avaient voulu : les 300 collègues présents portaient quasiment tous des badges avec des slogans revendicatifs comme « Le travail c'est nous, le profit c'est à nous », « Des salaires pas

des cacahuètes ! » « Sans nous, vos stock-options ne sont rien ». Et quand des délégués se sont levés pour prendre la parole, les trois quarts des travailleurs se sont levés en même temps en signe de solidarité, applaudissant chaque déclaration. La direction a visiblement été impressionnée par cette démonstration collective.

C'est bien la première fois que personne n'a eu envie de faire la sieste pendant ce type de réunion, et tous se sont quittés avec le sourire, déterminés à recommencer jeudi 6 février !

Correspondant LO

À Mérignac : toujours là !

À Mérignac, la mobilisation des salariés de Thales se maintient. Jeudi 30 janvier, après un piquet filtrant l'entrée du site et paralysant la zone industrielle, 350 techniciens et ingénieurs ont décidé en assemblée générale de poursuivre le mouvement mardi 4 février.

Lundi 3, une cinquantaine de salariés ont pris l'initiative d'une distribution surprise d'un tract à l'entrée du Campus. Et le lendemain, avec les syndicats, une centaine de travailleurs ont fait l'ouverture de l'usine. Trois cents se sont réunis en assemblée pour voter la grève pour

jeudi 6 février, au moins le matin, dans le cadre des jeudis de mobilisation proposés par l'intersyndicale.

À Toulouse, jeudi 30 janvier, après un barrage filtrant, 180 travailleurs se sont rassemblés sur le site Thales Eisenhower, tandis qu'à TAS, où des suppressions de postes sont programmées, ils étaient 500 à protester au même moment. Lundi 3 et mardi 4, plusieurs dizaines de travailleurs ont débrayé sur Eisenhower, préparant la journée du jeudi 6, avec l'objectif de faire du site un site mort. La mobilisation continue !

Correspondant LO

Ministères sociaux : une haie d'honneur pour Vautrin

Des agents des ministères de la Santé, de la Solidarité et du Travail, de la tour Olivier de Serres à Paris, dénoncent un projet de déménagement qui aboutirait à un fort recul des conditions de travail.

Annoncé dans un contexte de gel des recrutements et des salaires, le projet prévoit une nette baisse du nombre de postes de travail et la mise en place de plateaux sans cloison (open space) ni bureaux attitrés (flex office).

Forts de l'expérience d'un mouvement contre un projet similaire deux ans auparavant, 50 à 60 salariés de la Drees – service statistique du ministère de la Santé et de la Solidarité – se sont réunis à plusieurs

reprises à l'automne, élaborant une pétition afin d'exprimer leurs revendications et de s'adresser aux 2 000 salariés du site, tous concernés mais travaillant dans divers services ministériels.

Le projet de déménagement a vite suscité beaucoup d'inquiétude, d'autant que le cabinet de conseil recruté pour l'occasion semblait s'ingénier à jeter de l'huile sur le feu, promettant d'utiliser la cantine comme « espace de travail alternatif »

en cas d'affluence ou prétendant que travailler en open space et contraindre les salariés à changer de place chaque jour encouragerait le travail collectif. Un comité de mobilisation élu à chaque assemblée générale a rédigé les tracts et en a organisé les distributions, auxquelles près de 30 salariés ont participé. C'est ainsi que 90 puis 110 agents de plusieurs services – notamment de la Dares, service statistique du ministère du travail – se sont réunis en décembre et janvier, décidant de se faire entendre à l'occasion des vœux de la ministre Vautrin, sur le

site central du ministère, le 24 janvier.

Se retrouvant à une cinquantaine, les salariés ont formé une véritable haie d'honneur, distribuant des tracts et entamant la discussion avec les salariés venus à l'événement. Après la remise de leur pétition – qui a recueilli près de 400 signatures – à la ministre, des membres du comité se sont glissés sur l'estrade : soutenus par leurs collègues brandissant leurs tracts, ils sont intervenus avant celle-ci, au grand dam de la secrétaire générale qui avait fait couper les micros et jouait des coudes pour les écarter

du pupitre... à la suite de quoi, ministre, directeur de cabinet et secrétaire générale, sollicités entre deux parts de galette des rois, ont tous promis de recevoir une délégation du comité !

Sans doute sera-t-il nécessaire de se rappeler à leur bon souvenir, mais les salariés sont ressortis contents de s'être fait entendre là où on ne les attendait pas... et déterminés à s'adresser à tous pour ne pas laisser l'Administration faire des concessions aux uns en dégradant la situation des autres.

Correspondant LO

Cnam : Arpège, mauvaise gamme

Le logiciel Arpège mis en place par la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) pour payer les indemnités journalières des assurés en arrêt maladie fait des dommages par ses bugs monumentaux.

Utilisé à titre expérimental depuis plusieurs mois en Loire-Atlantique et en Vendée, le nouveau logiciel fonctionne si mal que, pour des milliers de travailleurs, les indemnités sont mal calculées ou non versées. Cela génère une situation intenable pour les salariés des caisses concernées, et c'est le drame pour des milliers d'assurés, contraints de vivre sans

revenus ou parfois, comme à Noël dernier, grâce à des colis alimentaires. Certains se retrouvent aux Restos du cœur, d'autres ne peuvent plus payer leur loyer.

La situation est telle que les syndicats demandent le retrait immédiat du logiciel. Ils sont appuyés par un collectif d'assurés et des dizaines d'agents, qui ont plusieurs fois débrayé, tant

à Nantes et à Saint-Nazaire qu'à La Roche-sur-Yon.

La Cnam s'arc-boute pourtant sur son choix catastrophique. Elle prétexte des dizaines de millions d'euros dépensés auprès de l'entreprise privée Sopra Steria chargée de mettre au point ce logiciel. Pour le moment, la seule chose que la Cnam a concédée est de ne pas étendre aux autres caisses ce maudit logiciel. C'est la moindre des choses, mais on est loin de ce qui serait nécessaire pour rétablir les assurés dans leurs pleins droits !

Correspondant LO



Des salariés de la Cnam mobilisés à La Roche-sur-Yon.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 – SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal février 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Guerre commerciale : l'impasse du protectionnisme

Les menaces de guerre commerciale et fiscale de Trump, combinées au chantage à la délocalisation des milliardaires français, ont donné lieu à un concert de déclarations patriotiques visant à la défense des entreprises françaises face à leurs concurrents.

Bardella, en bon roquet du capital, a tenu à se faire l'avocat de Bernard Arnault, l'homme aux 200 milliards, et de ses congénères en prétendant sans rire qu'il « faut soutenir les capitaines d'industrie quand ils sont écrasés par une fiscalité étouffante ». Il a fait huer le nom de Sophie Binet, secrétaire de la CGT, pour sa déclaration « les rats quittent le navire » à propos des PDG du CAC 40 qui se disent prêts à déménager les usines si on ose écorner leurs dividendes. En effet, la seule patrie des capitalistes est leur compte en banque, d'ailleurs souvent à l'abri dans les paradis fiscaux. Ils n'emploient pas de salariés par philanthropie, mais uniquement si ceux-ci leur rapportent. Sinon, c'est le licenciement, la fermeture de l'entreprise, sans fleurs ni couronnes. « L'intérêt ne pense pas, il compte », disait Marx.

C'est exactement cette soif insatiable du profit maximum qui explique l'épidémie actuelle de plans

de licenciements. La question est donc pour le mouvement ouvrier de s'y opposer. Une mobilisation générale du monde du travail est la seule voie pour imposer de prendre sur les profits indécents de quoi garantir emplois et salaires.

Malheureusement, telle n'est pas la perspective défendue par Sophie Binet. « Ce qu'il faut c'est protéger nos frontières et protéger notre industrie. Il faut que ces grands patrons se fassent entendre et réclament des barrières douanières face à l'industrie chinoise ou à l'industrie américaine », a-t-elle déclaré sur BFM.

À plusieurs titres, c'est vouloir engager les travailleurs dans une impasse. D'une part, Binet supplie ainsi ces mêmes « rats » de protéger le navire plutôt que de le quitter. Il y a peu de chance que ce conseil figure dans les manuels de navigation. Elle désigne d'autre part les industries chinoise et américaine comme les adversaires de

« notre industrie ». Cela revient aussi à présenter les travailleurs de ces pays comme des adversaires pour ceux de France. Les capitalistes cherchent à mettre partout les travailleurs en concurrence, d'une entreprise à l'autre, d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre. Ils cherchent aussi par ce biais à enrôler les travailleurs dans la guerre économique qu'ils se mènent entre eux. Et comme toutes les guerres, celle-ci se mène avec la peau des bidasses et non celle des généraux. Et voilà que la secrétaire générale de la CGT joint sa voix au concert, alors qu'au contraire, les travailleurs de tous les pays doivent se retrouver autour de leurs intérêts communs.

Les statuts de la Première Internationale, créée en 1864, disaient déjà : « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes (...) Tous les efforts jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des différentes professions dans chaque pays et d'une union fraternelle des travailleurs de chaque contrée ». C'est toujours vrai.

Il est possible qu'avec l'aggravation de la crise, les



puissances impérialistes, tout comme dans la crise des années 1930, multiplient les mesures protectionnistes, le relèvement des barrières douanières ou les manipulations monétaires. À l'époque, ces mesures avaient contribué à l'effondrement du commerce international et de la production industrielle

mondiale, et finalement débouché sur la Deuxième Guerre mondiale.

Les travailleurs n'ont pas à implorer les capitalistes de prendre telle ou telle voie, libre-échangiste ou protectionniste. Ils doivent bien plutôt se préparer à prendre la direction du navire qui fonce vers l'abîme.

Christian Bernac

Défense européenne : combien de divisions ?

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne étaient réunis à Bruxelles, lundi 3 février, pour débattre de la Défense européenne. L'époque est en effet marquée par la multiplication des conflits et l'augmentation rapide dans tous les pays du monde, à commencer par les États-Unis, des budgets militaires.



Dans les discours lénifiants servis aux médias et aux enfants des écoles, l'Union européenne est censée se doter d'une défense, d'une armée et d'une industrie militaire communes, voire uniques. Ce serait même le seul moyen de

faire pièce aux grands pays comme la Chine, la Russie et les États-Unis. Ainsi, lors de ses vœux aux armées, Macron remarquait que « en Europe, nos acquisitions et industries sont trop morcelées. Là où les États-Unis d'Amérique ont huit

principaux types de plateformes terrestres, l'Union européenne en rassemble 62. Dans le domaine naval, le rapport est de six aux États-Unis pour 47 en Europe. Il faut donc aller vers plus de programmes communs ».

Macron n'a pas précisé que les industriels européens de la défense sont en concurrence les uns avec les autres et qu'ils y sont aidés par leurs États respectifs. Par exemple, le français Naval Group et l'allemand TKMS se battent en ce moment-même pour vendre leurs sous-marins en Inde, un contrat de plus de 5 milliards d'euros. Macron est allé rencontrer le président indien pour Naval Group, le Bundestag vient de voter les autorisations nécessaires à TKMS. Naval Group, c'est la famille Dassault, TKMS, c'est ThyssenKrupp. Les deux groupes sont concurrents sur d'autres marchés et sont même en procès

à propos d'un contrat de sous-marins aux Pays-Bas, également membre de l'UE. Dassault, comme ThyssenKrupp, préfère la certitude de la rente étatique à l'incertitude d'une défense commune chimérique. Il se passe la même chose dans le domaine des blindés, de l'artillerie et de l'aviation, opposant peu ou prou les capitalistes des mêmes pays européens les plus puissants.

À côté de cette réalité de familles bourgeoises historiquement liées à leur protecteur étatique, les déclamations européennes, même assorties de subventions, sont de peu de poids. De plus les industriels américains, concurrents autrement redoutables, proposent leurs fournitures aux pays européens dépourvus d'industrie militaire, faisant un lot avec l'adhésion à l'Otan et au « camp du bien ». La plupart

des armées européennes dépendent ainsi, en partie ou en totalité, des fournitures, de l'aide et même du bon vouloir du grand frère américain, s'attirant les reproches amers des porte-parole des Dassault et autres ThyssenKrupp et de leurs relais dans l'opinion.

La Défense européenne se résume donc, pour chaque État pris séparément, à la défense des intérêts étroits de ses capitalistes nationaux, à commencer par ceux des marchands de canons lorsqu'il y en a. Le capitalisme s'est avéré tout à fait incapable de dépasser les États et les frontières complètement obsolètes de la vieille Europe qui l'a vu naître. Il est en revanche encore capable de mettre une nouvelle fois la planète à feu et à sang pour tenter de se survivre. Et il s'y prépare.

Paul Galois